DLP -5-9-80362124

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL 60 F
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-57

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41.42

N° 16 - 1er septembre 1980

VIGNE

BOTRYTIS - MILDIOU

Les importantes précipitations des 25 et 26 août ayant affecté le Languedoc-Roussillon ont relancé le risque de pourriture de la grappe, dans les situations qui subirent les orages. La constitution de brouillards matinaux ne peut qu'accroître le danger.

De plus la couverture fongicide conseillée contre le Mildiou a disparu notamment dans les régions de Montpellier et de Carcassonne où les pluies ont atteint de 80 à 100 mm et parfois davantage.

La dernière application contre le Botrytis devra être effectuée en tenant compte, pour chaque parcelle de la date envisagée pour commencer les vendanges. Un délai de 15 jours ou 3 semaines selon les produits utilisés, est à respecter. Les interventions de "dernière minute" sont pratiquement inutiles.

La reconstitution de la couverture cuprique est conseillée plus particulièrement dans les régions tardives où les vendanges s'effectueront en octobre (région de Limoux, Ouest de l'Aude).

EUDEMIS

Un brusque regain d'activité a été observé durant les derniers jours d'août, en particulier dans la zone littorale et celle des étangs, mais aussi dans certaines situations : La Redorte (11), Aspiran (34), Paulhan (34), Montpellier, Lunel (34). Des oeufs ont été déposés en quantité notable ; les premières chenilles seront visibles au cours de la semaine. Des pénétrations ont été observées sur la bordure Sud de la Costière du Gard (Gallician, Franquevaux, St Gilles). Au stade des pénétrations, les poudrages à base de parathion peuvent apporter une solution.

OIDIUM

Il est aujourd'hui trop tard pour intervenir utilement contre ce champignon. Le soufre peut cependant être préféré pour servir de support à l'insecticide destiné à combattre l'Eudemis.

P. 370

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : J.THIAULT N° d'inscription P.P. 531 A.D

ARBRES FRUITIERS

PECHER : TORDEUSE ORIENTALE

Il convient de maintenir la protection des dernières pêches non encore récoltées. Respecter strictement les délais d'emploi avant cueillette variables selon les produits utilisés.

L'Oïdium a manifesté une recrudescence marquée sur pêcher et abricotier. La protection du feuillage après récolte, déjà préconisée, doit être poursuivie.

POMMIER : MINEUSES DES FEUILLES

Les mines constituées par les chenilles issues du 3ème vol se multiplient depuis le 20 août. (Leucoptera)

Le ravageur responsable paraît actuellement surtout actif dans les Cévennes gardoises et sur la variété Reinette du Canada. Une intervention ne se justifie que dans ces régions et sur cette variété.

Capua et Eulia se manifestent par contre sur le littoral, dans les plantations de l'Est montpelliérain où les interventions se justifient également.

Le Carpocapse demeure fort actif. La protection des pommes et des poires doit être maintenue.

Les fortes pluies de la semaine dernière rendent nécessaires les traitements fongicides avant récolte (se référer au bulletin précédent).

OLIVIER

MOUCHE DE L'OLIVE (ou DACUS)

Les captures de Dacus sont en augmentation rapide, notamment dans le département du Gard.
La surveillance doit être renforcée dans les olivettes irriguées et de manière générale, en cas d'averses orageuses répétées. Le repérage du seuil d'infestation (5 % d'olives de table piquées) permet de fixer la date précise de traitement.

Le choix de l'insecticide est à effectuer parmi le diméthoate, le fenthion, le formothion ou le phosphamidon.

Le délai d'interdiction est de 21 jours avant le premier ramassage.

Cochenilles : l'essaimage de jeunes larves a été constaté à St Jean de la Blaquière (34). Le traitement contre les Cochenilles est à envisager dans les olivettes menacées, on fera appel à une spécialité à base de méthidathion (Ultracide) dès que possible.

l'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 1er septembre 1980 - 1300 exemplaires